



GENEVA WINTER OPEN PADEL 2019

Organisateur :

Padel First
Rue des Eaux Vives, 15, 1207 Genève

Responsable / Directeur du Tournoi: Manuel Faure

Contact : +41 76 383 56 44, stephaniel@hotmail.com

Remplaçant: Aurélien Clergue

Contact : +41 79 225 55 92 / +33 7 61 86 64 04, aurelien.clergue@padelfirst.ch

Lieu du tournoi :

Country Club de Genève, 47 route de Collex, 1293 Bellevue

Conditions particulières des courts :

Le tournoi se déroule sur 2 courts indoor, avec éclairage artificiel LED sur le plafond de la salle. La surface du terrain 1 est en PVC, et celui du terrain 2 en Soft Green set. Pour jouer sur ces deux surfaces il est interdit de porter de chaussures de sport à semelle noire.

L'organisation décidera de l'attribution des terrains pour chaque match.

Les sorties hors des terrains ne sont pas autorisées (existence d'un obstacle au sol au niveau des portes).

Types de tournois et catégories :

Le Geneva Winter Open est un tournoi officiel autorisé par l'Association Suisse de Padel (ASP), et comme tel, octroyant des points pour le ranking suisse de chacune des catégories.

Le tournoi est composé de deux catégories :

- Catégorie 1 (350)
- Women (250)

Date et heures du tournoi :

Le tournoi commencera le Samedi 9 mars à 09h15 et finira le Dimanche 10 Mars à 20h au plus tard.

L'accès des spectateurs au tournoi est gratuit.

Admissions :

Tournoi ouvert à toute personne majeure de 18 ans, indépendamment de son lieu de résidence ou nationalité.

Le tournoi est unisexe pour la catégorie 1, et féminin pour le Women

Toute joueuse a le droit de participer dans les deux catégories si elle le souhaite.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses avec ou sans licence suisse de padel.

Cependant, les paires licencié(e)s ont la priorité lors de l'inscription, puis les paires ayant un(e) joueur/se licencié(e), puis en dernier les paires sans licence, et ce jusqu'à compléter le nombre maximum d'équipes admises par catégorie :

- 8 équipes minimum, 16 équipes maximum pour le Cat 1 350
- 4 équipes minimum, 8 équipes maximum pour le Women 250

Seuls les joueurs licenciés gagnent des points et apparaîtront dans le ranking de leur catégorie.

Inscriptions :

Les paires licencié(e)s peuvent s'inscrire directement sur le site de swisspadel.ch :

Inscriptions paires licenciées : <https://swisspadel.ch/?event=country-club-geneva-open>

Les paires ayant un(e) ou plusieurs joueur/se(s) non licencié(e)(s) doivent s'inscrire auprès du directeur du tournoi ou de son remplaçant.

L'inscription se fait par équipes. Pour que l'inscription soit valable, elle doit contenir les informations suivantes :

- Prénom, nom, sexe, année de naissance, adresse, numéro de téléphone (mobile), adresse e-mail, nationalité, numéro de licence 2019 et son ranking (si cela s'applique) de chaque joueur /joueuse, et pour quelle(s) catégorie(s) ils s'inscrivent.
- Justificatif du paiement des frais d'inscription.

S'il y a plus d'équipes inscrites que de places disponibles, d'abord on retiendra le critère des admissions (joueurs licenciés ou non), puis l'ordre d'inscription (date et heure à laquelle les organisateurs ont reçu le mail)

Délai d'inscription :

Les inscriptions seront clôturées le dimanche 3 mars, à 20h précises. Ce délai pourra cependant être élargi, si le nombre minimum d'équipes n'a pas été atteint (8 équipes pour le Cat 1, 4 équipes pour le Women), jusqu'au mardi 5 mars, à 16h.

Padel First informera les équipes qui n'ont pas été admises dès que possible, et au plus tard le mercredi 6 mars.

Frais d'inscription :

50 CHF par joueur pour la Catégorie 1, 30 CHF par joueur pour la catégorie Women.

L'inscription se fait par virement bancaire sur le compte de Padel First ci-dessous, avec la mention : «Geneva Winter Open 2019 + Nom du joueur »

Titulaire du compte : Padel First

IBAN : CH03 0900 0000 1262 3278 8

Tirage au sort et têtes de série :

Le tirage au sort s'effectuera le Mardi 5 mars, à 19h30, au CCG. Le tirage au sort est public. Le résultat du tirage au sort sera communiqué à chaque équipe.

Les têtes de série seront définies selon le Règlement des Tournois 2019 (RdT) de l'ASP, lequel peut être consulté sur son site web.

Règles de jeu

Les règles de la Fédération Internationale de Padel, et subsidiairement celles du RdT de l'ASP, sont applicables.

Le tournoi est à élimination directe. Après le premier match, les équipes basculent vers le tableau principal en cas de victoire, ou vers le tableau de consolation en cas de défaite.

Le tournoi est joué au meilleur de 3 sets, avec « tie-break » (jeu décisif) dans les deux premiers sets. En cas d'égalité à 1 set partout, il y aura un « super tie break » à 10 points (avec deux points d'écart) en lieu et place du troisième set, sauf pour les finales (tableau principal et consolation) qui se joueront avec un troisième set gagné par une différence de deux jeux.

En fonction du nombre d'équipes, le format des matchs et des tableaux pourra être modifié par l'organisation.

Les matchs se disputent sans arbitre.

Chaque joueur est tenu de se présenter au Directeur du Tournoi ou son remplaçant sur le court de jeu au moins 15 minutes avant l'heure officielle de son match, et d'être en permanence localisable sur le numéro de téléphone fourni à l'organisation.

Si un joueur n'est pas présent 5 minutes après son heure officielle de jeu, le Directeur du Tournoi peut disqualifier l'équipe. Seul le directeur décide sans appel d'une telle mesure.

Le temps d'échauffement ne peut excéder 5 min.

Les balles seront fournies par l'ASP. Il y aura 3 balles neuves au début de chaque match. Il n'y aura pas de changement de balles lors d'un match sauf si une des balles se dégonfle manifestement ou se perd. Elle sera remplacée par une balle neuve, de façon à avoir toujours 3 balles à disposition.

Pour toutes les règles de jeu non spécifiées dans le présent règlement, ce sont les normes de l'ASP qui s'appliquent.

Prix et sponsors :

Le sponsor principal du tournoi est DECATHLON

Il y aura les prix suivants :

Pour chaque joueur(se) de l'équipe vainqueur du tableau principal:

- 100 CHF et lot fourni par le sponsor principal du tournoi pour la catégorie 1
- 50 CHF et lot fourni par le sponsor principal du tournoi pour le tournoi Women

Pour chaque joueur(se) de l'équipe finaliste du tableau principal:

- 60 CHF et lot fourni par le sponsor principal du tournoi pour la catégorie 1
- 30 CHF et lot fourni par le sponsor principal du tournoi pour le tournoi Women

Pour les vainqueurs du tableau de consolation des deux catégories :

- Lot fourni par le sponsor principal du tournoi

Assurance:

L'assurance accident est responsabilité de chaque participant.

Règlement appliqué pour toute autre question non détaillée ci-dessus:

Le règlement à appliquer sera celui de la Association Suisse de Padel – ASP: « règlement des tournois 2019 »

NB:

Pour toute autre question non traitée dans le présent règlement ou le règlement des tournois de la ASP, c'est uniquement l'organisation qui décidera en dernier, sans appel.

Le Geneva Country Club étant un club privé, il est demandé à tous les joueurs de suivre les consignes des organisateurs quant au comportement comme utilisation des installations.

Il existe un parking public non payant, ainsi que vestiaires et douches à disposition des joueurs. Seuls les courts de padel et le vestiaire sont accessibles aux joueurs.

Il existe également un bar / restaurant ouvert au public au sein du club.

Pour plus d'informations sur le Geneva Country Club, veuillez vous adresser aux organisateurs ou consulter leur site web (<http://countryclubgeneva.ch/>)